

FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

SAMEDI 18 JUIN
PONTCHARRA
ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE :

DE 10 H À 12 H : portes ouvertes, jeu de piste, démonstrations instruments
DE 12 H À 13 H 30 : repas partagé proposé par Pontch'musique

PARC SAINT-EXUPÉRY :

DE 14 H À 16 H : audition de l'école de musique et remise des diplômes
DE 16 H À 17 H : remise des prix du concours de dessin, concert
de l'harmonie Les Enfants de Bayard

DOSSIER

Pontcharra
analyse ses
besoins sociaux

N° 4

avril | 2016

02 CADRE DE VIE

PLU, Modifications du POS

04 ACTUALITÉ

État civil, Commémoration du 19 Mars 1962
Réforme de l'orthographe
Réunion du CSA3D
Travaux mairie, Le DICRIM
Zoom sur le service comptabilité
Nouvelles implantations
Actualités du Grésivaudan

08 VIE MUNICIPALE

Conseil municipaux
Expression politique
Stratégie du foncier

10 DOSSIER

Pontcharra analyse ses besoins sociaux

12 ENTRE NOUS

Jeunesse : Petite semaine de l'Enfance
La très petite section de maternelle
Le portail familles, ouverture du CMP
Lycée : Zoom sur deux projets menés par la classe de 1STMG1
Solidarité : Arcade, le bilan des actions
L'ADAP est en marche
La garantie jeune 16-25 ans

17 LOISIRS

Animation : Le printemps coloré
Sport : Les jeunes talents du CAPR
Vie associative : la Grande Lessive
Festival hiphop
Subvention aux associations
Les 150 ans de l'harmonie
Culture : Coléo, émotions et rencontres
Une belle audition de printemps

21 AGENDA

Vos rendez-vous culturels
L'actualité du trimestre

Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Jean-Baptiste PIOTTO, Marie VIGNARD / **Photos :** Mairie, J.-B. PIOTTO, Jacques GAUDRY, Gérard RIGHINI, Patrick DESAY, Maurice BUCCI, CAPR, Thierry GAGNEUX, Jeanne FLEURENT, Murielle BŒUF-TARDY, NEXTAPE, Marie-Thérèse VINCENT, Florence BANCION, Martine RETTER / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC 04 76 97 39 41 / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix 04 76 40 90 38 / **Diffusion :** Services techniques / **Couverture :** Pontcharra, vue des hauteurs

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre
Bulletin d'informations municipales / Réalisation service Information
ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
www.ville-pontcharra.fr - mél : courrier@ville-pontcharra.fr



01 - Le concert de La Chorale Grésivoice Gospel
le 2 avril

02 - Les rencontres chorégraphiques des Petits Rats au Coléo
le 20 mars

03 - Une centaine de visiteurs, pour les 15 ans de l'atelier Art'm,
le 19 mars

04 - La ludothèque, un rendez-vous très apprécié des parents et enfants

05 - Le Club du Bréda : de bons moments de jeu
le jeudi en mairie

06 - Visite du champion paralympique David Smetanine à César Terrier
le 4 avril



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Construire une vision partagée de la ville de demain, en intégrant les enjeux du présent : c'est dans cet esprit que la Municipalité s'est engagée dans l'élaboration de son nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce document d'urbanisme de portée juridique sert de référence à l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol ; c'est aussi une opportunité qui nous est donnée de mener une réflexion stratégique et prospective en vue du renforcement de l'attractivité et du rayonnement de notre commune, dans une perspective de développement durable et équilibré.

J'ai souhaité que son élaboration s'inscrive dans une démarche de concertation. Chacun doit pouvoir s'informer et s'exprimer au travers des réunions publiques et ateliers participatifs qui vous seront proposés tout au long de la procédure.

Notre nouveau PLU a pour ambition de trouver un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles. Il doit aussi être le fondement d'un véritable projet de territoire, projet que je souhaite pour tous et pour les 10 ans à venir.

L'avenir, je le veux aussi le plus sécurisé possible pour la population. C'est pourquoi un Plan communal de Sauvegarde a été élaboré dont vous trouverez les grandes lignes dans un document baptisé DICRIM, pour Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, qui vient d'être distribué. Cette démarche d'information préventive a pour but de donner toutes les informations nécessaires en cas de survenue d'une crise majeure (inondation, accident, tempête...).

Conservez ce document auprès de vous afin de pouvoir vous y reporter si nécessaire. Sachez qu'un comportement adapté peut largement contribuer à l'efficacité du dispositif mis en place. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous et vous en remercie chaleureusement.

URBANISME

POURSUITE DU PLU



Une centaine de personnes ont assisté à la première réunion publique au Coléo

La réunion publique du 10 février

En préambule, Christophe Borg, Maire de Pontcharra, a rappelé le contexte d'élaboration du PLU, ainsi que les règlements qui l'encadrent. Éric Portsch, adjoint chargé de l'Urbanisme, a ensuite détaillé les grands éléments qui constituent l'identité de la commune et ses équipements publics. Le cabinet architecte-urbaniste Arche5, chargé par la commune de conduire la procédure, a présenté la démarche globale, les phases de concertation pour la population et le calendrier de réalisation du PLU. La séance s'est poursuivie par des échanges avec le public présent. À la sortie de la réunion, un questionnaire a été distribué pour recueillir les premiers avis et recenser des volontaires pour les ateliers participatifs prévus en mars et juin.

Les contraintes du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme devra être compatible avec les documents d'un rang supérieur :

- les directives de l'État loi Grenelle (environnement), loi Alur (logement social)...
- le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui fixe les grandes orientations à échéance 20 ans, pour l'ensemble des 272 communes appartenant aux dix intercommunalités de la Région urbaine grenobloise, approuvé en décembre 2012 ;
- le PLH (Plan Local de l'Habitat) Il donne les orientations en matière de logement à l'échelle du Grésivaudan, pour la période 2013 à 2018 ;
- le PDU (Plan de Déplacements Urbain) il précise les orientations en matière de déplacements à l'échelle du Grésivaudan. Il est en cours d'étude, pour la période de 2017 à 2027.

VOS RENDEZ-VOUS

Prochaine réunion publique : le 8 juin 2016 à 20 h, au Coléo : présentation du diagnostic et des enjeux

Après les ateliers participatifs du 14 mars, un nouveau rendez-vous le 13 juin à 18 h. (uniquement sur inscription)

Les étapes importantes et le calendrier du PLU 2017



Le diagnostic et les enjeux

La première phase, celle du diagnostic et de définition des enjeux, s'achève en mai. La réunion publique du 10 février a permis de faire le point sur l'identité de notre commune.

Géographie

Territoire de 1 558 ha, Pontcharra se caractérise par une typicité et une diversité de territoires (urbain, hameaux, forêts, terres agricoles...).

Population

7 320 habitants recensés en 2012. Une population jeune et familiale, mais vieillissante, au taux de chômage important.

Économie

Riche d'un passé à la fois industriel et agricole,

notre commune possède un niveau d'équipements et de services publics attractifs, couplé à une offre commerciale de proximité complète.

Risques naturels

Ils sont importants, notamment du fait des inondations de l'Isère, limitant fortement le potentiel de développement de la zone économique de Pré-Brun.

Ce nouveau PLU en cours de réalisation est une chance pour que Pontcharra puisse façonner sa forme et ses ambitions de demain, tout en prenant en compte les contraintes qui s'imposent.

Le processus de concertation et d'information

L'objectif consiste à associer la population à ce travail prospectif pour partager avec elle les enjeux de la commune et la construction du projet. Ce processus se poursuivra tout au long de l'étude, jusqu'à l'approbation finale, en phase avec les modalités définies initialement par le Conseil Municipal du 10 septembre 2015. Il comprend :

- des réunions publiques.
Prochaine réunion publique : le 8 juin 2016 à 20 h : présentation du diagnostic et des enjeux
- des ateliers participatifs et visites de sites, complétées de questionnaires.
Après les ateliers participatifs du 14 mars, un nouveau rendez-vous le 13 juin, à 18h, en mairie, pour réfléchir ensemble sur le projet, uniquement sur inscription, avant le 30 mai 2016, auprès de Mme Pourchet. **Mél : plu-pos@ville-pontcharra.fr**
- des permanences d'élus ;
- la mise à disposition d'un registre papier en mairie pour les remarques ;
- la possibilité d'écrire un courrier postal ou mail (plu-pos@ville-pontcharra.fr) ;
- des informations dans le bulletin municipal sur les grandes étapes de la procédure ;
- des documents présentés lors des réunions publiques laissés à disposition du public ;
- une exposition qui présentera l'évolution du travail (installation à partir du mois de juin).

Suivez l'actualité du PLU sur le site internet (www.ville-pontcharra.fr), rubrique Projet PLU

En attendant le PLU

La modification n°8 du POS

L'enquête publique, qui s'est déroulée du 15 janvier au 15 février dernier avait, pour objectif, d'adapter des dispositions réglementaires permettant de mettre en œuvre des projets de court et moyen terme sur le territoire, notamment des projets initiés sous le PLU annulé depuis. Les habitants ont eu possibilité de rencontrer le Commissaire Enquêteur lors de ses permanences, de consulter le dossier et de consigner des observations sur le registre d'enquête en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils ont également pu s'adresser par écrit au Commissaire Enquêteur en mairie de Pontcharra. La copie du rapport et des conclusions sera mise à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en Mairie.

L'approbation de cette modification sera soumise au vote du Conseil Municipal de mai 2016.

La révision allégée n°1 du POS.

L'enquête publique, en cours de réalisation, concerne le secteur des Plantées au hameau de Villard-Noir. Elle a pour objectif d'adapter les dispositions réglementaires pour assurer la mise en œuvre de ce projet prévu à court terme, initié sous le PLU annulé depuis.

L'approbation de cette révision allégée sera soumise au vote du Conseil Municipal de juin 2016.

Au cours des trois permanences organisées en mairie, les habitants ont pu rencontrer Christian Pignol, le commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble



[COMMÉMORATION]

Cérémonie du 19 Mars 1962

Samedi 19 mars, a eu lieu la cérémonie de commémoration marquant la fin de la Guerre d'Algérie, présidée par Christophe Borg, maire de Pontcharra. De nombreux habitants se sont réunis devant le monument aux morts, aux côtés des élus, des représentants d'associations d'anciens combattants, en présence de jeunes élus du CME (conseil municipal enfants) et d'Amélie Boury, Rosière 2015. Après la lecture de deux textes émouvants, a eu lieu le dépôt de gerbes et la minute de silence en hommage à toutes les victimes, civiles et militaires, du conflit. Le drapeau, fièrement porté par les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, et l'hymne national qui a retenti en fin de commémoration, étaient également là pour rappeler les valeurs de la République.



Le dépôt de gerbe puis une minute de silence à la mémoire des victimes

[DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉCHETS]

L'union fait la force

Présentation des installations de valorisation énergétique de l'usine d'incinération de Pontcharra



La CSA3D, charte de coopération du sillon alpin pour le développement durable des déchets, regroupe 18 collectivités locales d'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et des deux Savoie, dont le SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie). Cet accord leur permet de constituer un réseau d'échange, de mutualiser les équipements publics et les compétences, et de développer une stratégie commune en matière de gestion et traitement des déchets.

Cette année, la première réunion de la CSA3D s'est tenue à Pontcharra. Organisée par le SIBRECSA, elle avait pour thématique principale les nouvelles installations de valorisation énergétique de l'usine d'incinération de Pontcharra. L'après-midi, techniciens et élus présents ont visité le site, après avoir assisté à une présentation le matin sur la technologie employée. Celle-ci permet de produire 4 200 MWh / an à partir des quelques 17 000 tonnes de déchets incinérés, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 500 foyers.

L'installation, qui a coûté près de 3 200 000 €, est financée à 93,3 % par le SIBRECSA et à 6,7 % (200 000 €) par le Conseil Régional via le programme Pilote 2012.

[RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE]

De nouvelles habitudes

La réforme de l'orthographe a été approuvée par l'Académie française en 1990 et appliquée dès 2008. Si l'on en reparle aujourd'hui, c'est qu'elle entrera en vigueur dans les manuels scolaires à partir de la rentrée de septembre 2016. Ces livres porteront un macaron « Nouvelle orthographe ».

• **Traits d'union et soudure de mots.** Certains mots composés perdent leur trait d'union comme « portemonnaie » ou « millepattes ». D'autres, formés d'un verbe et d'un nom (Ex : « garde-meuble »), s'accordent au pluriel avec un « s » sur le nom (« garde-meubles »).

• **Accent circonflexe.** Il va peu à peu disparaître sur le « i » et le « u », ce qui donnera par exemple « naitre » pour le verbe « naître ». Mais il restera néanmoins en vigueur sur les terminaisons verbales du passé simple (« nous

vimes ») et du subjonctif, ainsi que pour éviter les homographies (jeûne /jeune, dû/du, mûr/mur et sûr/sur) et certaines formes de conjugaison des verbes (Ex : croître/croire).

• **Graphie simplifiée pour certains mots.** Exemples : ognon/oignon, nénufar/nénuphar.

• **Autres modifications.** Au total, près de 2 400 mots vont être modifiés. Le but de cette réforme est de simplifier la graphie de certains mots pour faciliter leur apprentissage. Toutefois, les deux graphies (l'ancienne ou la nouvelle) existeront concurremment, sans que l'une ou l'autre ne puisse être tenue pour fautive.



www.orthographe-recommandee.info

MODERNISATION DES SERVICES COMMUNAUX**Travaux en mairie**

Les démarches pour améliorer l'accueil dans le hall de la mairie et rassembler la plupart des services accueillant du public (services techniques, état civil, scolaire...) au rez-de-chaussée se poursuivent. La consultation des entreprises est lancée et le début des travaux est prévu pour juillet.

Zoom sur le service comptabilité

De nouvelles procédures et de nouveaux outils opérationnels sont mis en place afin d'optimiser progressivement le traitement de données et l'efficacité du service rendu.

Questions à

FLORENCE SIMIAND
RESPONSABLE
DE LA CELLULE
COMPTABILITÉ

À quoi sert la dématérialisation des factures ?

D'ici 2020, toutes les factures entre les collectivités territoriales et ses fournisseurs seront dématérialisées et, au 1^{er} janvier 2017, toutes les grandes entreprises et personnes publiques auront l'obligation d'émettre des factures électroniques. La commune adopte dès aujourd'hui la dématérialisation de sa gestion comptable. Lorsque nous recevons une facture, elle est enregistrée dans le logiciel comptable afin d'être traitée pour la mise en paiement par la trésorerie.

La dématérialisation permet des gains mutuels pour la commune et les fournisseurs : réduction des coûts (impression et envoi postal), réduction et suppression des manipulations de documents « papier », diminution des temps de traitement, garantie de remise des documents et fluidité des échanges. La dématérialisation est également très pratique pour les marchés publics, elle permet davantage de souplesse et d'autonomie, car les services peuvent avoir accès aux pièces comptables, même en l'absence du personnel de la comptabilité.



SYLVIANE CONTRINO
RESPONSABLE
ADMINISTRATIVE DES
MARCHÉS PUBLICS

Qu'est-ce qu'un marché public et à quoi sert-il ?

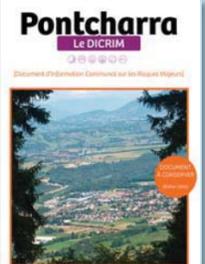
Tous les achats effectués par une collectivité territoriale sont des marchés publics et sont encadrés par les textes législatifs. Ces dépenses s'inscrivent à l'intérieur de seuils réévalués par décrets et dont les contraintes diffèrent selon les montants engagés et selon le type de besoins (services, fournitures, travaux).

Un marché public a plusieurs fonctions. Il est un instrument de responsabilité et de transparence vis-à-vis des citoyens. Il est une garantie de libre accès, pour les entreprises et artisans à la commande publique, avec une égalité de traitement qui fait que nous devons pouvoir expliquer notre choix. Il permet de gérer au mieux les deniers publics et de réaliser une commande publique la plus avantageuse économiquement, c'est-à-dire une offre de qualité au meilleur prix.

C'est dans cet esprit et pour répondre à ces exigences que la nouvelle municipalité a créé la cellule Marchés publics qui recense et optimise les besoins de la collectivité. Cette année, nous franchissons une nouvelle étape en mutualisant le marché de la restauration scolaire et du portage de repas avec les communes de Saint-Maximin et Barraux.

En bref**DICRIM**

La commune vient d'achever son dossier d'information communal sur les risques majeurs. Le but de ce document est d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Vous le trouverez, inséré dans ce bulletin. La commune poursuit les actions visant à recenser les personnes les plus vulnérables qui, en cas d'incident, seraient à évacuer ou à protéger de façon prioritaire.

**NOUVELLES IMPLANTATIONS****Panier fraîcheur**

Inauguré le 27 janvier, un point de livraison « panier fraîcheur » (produits locaux) de l'association Espace Paysan fonctionne tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures, en gare de Pontcharra.

Commandes préalable sur Internet : www.espacepaysan.fr
Contact : 04 76 35 21 34.
Mél : espacepaysan@yahoo.fr

Century 21

Début février, une agence immobilière appartenant au réseau Century 21 a ouvert ses portes au 116, rue Laurent Gayet. Dirigée par Sébastien Adamo-Pedri, elle est spécialisée en transaction, location et gestion locative

Contact : 04 80 80 54 10.
Mél : immouallee@century21.fr

LE GRÉSIVAUDAN DES COMPÉTENCES RENFORCÉES



Le siège de la communauté de communes, à Crolles

Depuis sa création en 2009, la communauté de communes Le Grésivaudan élargit son champ d'actions et ses services de proximité au fil des transferts de compétences. Dans le contexte actuel de réforme territoriale, elle vient en appui des communes pour prendre la gestion de certains de leurs équipements... Le point, au 1^{er} janvier 2016.

Trois questions à



CHRISTOPHE BORG

MAIRE DE PONTCHARRA, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quelles sont vos attributions au Conseil communautaire ?

Je suis chargé de la gestion des déchets, la collecte des ordures ménagères et des déchetteries du Grésivaudan. Cette activité, dont le siège se situe à Montbonnot, est gérée en régie et mobilise une cinquantaine d'agents. Je représente également Le Grésivaudan et le SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) à la CSA3D* et je siège à la commission du plan départemental de gestion des déchets. Enfin, je suis membre du CHSCT et du CTP de la Communauté de communes.

Quels grands dossiers concernent Pontcharra ?

De façon générale, l'intercommunalité intervient sur des sujets dont le cadre d'action dépasse le périmètre de la commune. C'est le cas pour le projet de centre nautique intercommunal ou la reprise du site de Moulin-Vieux qui permettra l'installation d'une nouvelle zone d'activités. Des discussions sont également en cours concernant l'extension de la plateforme régionale Lidl.

Plusieurs structures ont rejoint l'intercommunalité comme le planning familial (centre Agathe), la médiathèque Jean Pellerin, le gymnase Maurice Cucot... L'an prochain, ce sera au tour de l'office de tourisme. La commune reçoit également des

subventions ponctuelles sur les projets culturels, comme cela a été le cas, l'an dernier, pour le 150^e anniversaire de Marignan.

Quel est l'intérêt de ce virage intercommunal ?

Tout d'abord, ces transferts de compétences sont inscrits dans la loi NOTRE à laquelle nous devons nous conformer. Cette évolution est pertinente pour la prise en compte de problématiques auxquelles on ne peut répondre que dans leur globalité, comme par exemple la gestion des milieux aquatiques et des inondations (GEMAPI), l'accueil des gens du voyage... L'intérêt communautaire est également un enjeu majeur pour l'ensemble du territoire... Pontcharra a longtemps porté seule des structures qui profitaient aux habitants d'autres communes. Il est donc normal que ces installations soient assumées par le Grésivaudan. La solidarité intercommunale est nécessaire pour des projets qui, faute de moyens, ne pourraient voir le jour pour les petites communes, ou bien dans le cas de projets d'envergure comme la transformation du site de Moulin-Vieux.

Toutefois, si les habitants sont conscients des enjeux à une échelle plus large, ils restent attachés à leur commune. La proximité reste une nécessité. Par exemple, pour l'eau, nos agents communaux connaissent le réseau et les habitants peuvent les faire intervenir rapidement.

Les nouvelles compétences

En 2016, Le Grésivaudan n'intègre pas de nouvelle compétence, mais œuvre à la mise en place de nouvelles missions pour les deux années à venir, afin de répondre dans le cadre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE), promulguée le 7 août 2015.

Au 1^{er} janvier 2017

- **Développement économique** : prise de compétence pleine et entière des Zones d'Activités (ZA).
- **Tourisme** : prise de compétence en matière de promotion du tourisme, comprenant la création d'offices de tourisme.
- **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage** : élargissement de compétence à l'ensemble du territoire intercommunal.
- **Politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales** : définition de l'intérêt communautaire en la matière.

Au 1^{er} janvier 2018

- **Eau potable et d'assainissement** : prise de compétences.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)** : compétence pleine et entière.

Qu'en sera-t-il après ? Ce sera sans doute plus compliqué... La Mairie restera néanmoins toujours le premier interlocuteur en cas de problème...

* Voir article page 4.

** : CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - CTP : Comité technique paritaire.

Les élus communautaires charrapontains

Christophe Borg, Éric Portscht, Cécile Robin et Franck Bernabeu sont les quatre élus charrapontains qui siègent au Conseil communautaire. Au sein de différentes commissions composées également d'élus municipaux, ils participent à l'élaboration du cadre qui régit les 46 communes du territoire et défendent aussi les intérêts de notre commune... Un rôle de plus en plus important, après le vote de la loi NOTRE qui institue de nombreux transferts de compétences vers l'intercommunalité.

DES INSTRUMENTS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La communauté de communes, qui voit ses compétences augmenter, met en place de nouveaux instruments pour mener à bien ses missions auprès des habitants.



TouGo pour vos déplacements à partir de Pontcharra

Le 10 mars, la mairie de Pontcharra a accueilli l'une des sept réunions publiques que la Communauté de communes a organisées pour présenter son nouveau PDU (Plan de déplacement urbain). L'ensemble de services baptisé « TouGo » apporte de nouvelles réponses aux problèmes de déplacements domicile-travail, articulées autour des lignes départementales et de l'offre de TER, en complémentarité avec le vélo, le covoiturage et l'autopartage (www.citelib.com).

Parmi les nouveautés

- **La ligne G52** : avec six allers-retours par jour, elle permettra le lien entre la gare de Pontcharra et le Médipôle de Savoie, avec un arrêt possible à définir sur le trajet. Cette ligne reliera aussi Pontcharra à Goncelin.
- **Une ligne citadine circulaire dans Pontcharra** : elle desservira la gare, la mairie, les commerces mais aussi Villard-Noir et Villard-Didier avec une cadence renforcée toutes les 30 minutes aux heures de pointe (6 h 30- 8 h 30, 16 h-18 h 30).
- **Personnes à mobilité réduite** : l'ensemble des bus sera mis en accessibilité d'ici 3 ans. Un parking pour le covoiturage, près de l'entrée de l'autoroute, est à l'étude. D'autres sujets ont été évoqués par le public, notamment le projet de pistes cyclables dans la vallée (compétence départementale) sur les berges de l'Isère et le devenir de la ligne 6060.



www.tougo.fr

[BIBLIOTHÈQUES DU GRÉSIVAUDAN]

Bienvenue sur le nouveau portail

Le réseau des 36 bibliothèques et médiathèques du Grésivaudan, engagé depuis 2006 dans une dynamique de partenariats et de développement de la lecture publique, vient de mettre en ligne son nouveau portail. C'est un guichet unique qui vous permet d'accéder à votre compte lecteur. Il vous donne également accès à distance aux collections des médiathèques intercommunales de Crolles et Pontcharra ainsi qu'à celles des 5 bibliothèques-relais de Saint-Pierre d'Allevard, Le Touvet, Froges-Villard-Bonnot, Le Versoud et Saint-Ismier. Des milliers de livres, DVD et CD sont à votre portée ainsi que des ressources numériques accessibles en ligne, 7j/7 et 24h/24. Vous pouvez aussi feuilleter la presse, télécharger des vidéos ou encore consulter des modules d'emploi, d'orientation et d'insertion. Retrouvez également des informations pratiques et les actualités du réseau. À partir de cet été et jusqu'à mi-2017, les 29 autres bibliothèques et leurs collections se grefferont à cette plateforme en ligne.

Site internet : <http://www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr/>

[ÉQUIPEMENT SPORTIF]

Le futur centre nautique intercommunal de Pontcharra

Il sera bâti sur l'emprise actuelle de la piscine, de la maison voisine et du terrain public hors de l'emprise physique du collège. La commune a rétrocédé gratuitement le foncier à la Communauté de communes. Avec un budget prévisionnel global de 9,8 M d'euros HT, le projet comprend :
- un bassin d'apprentissage de 250 m² (6 couloirs de 25 m)
- une pataugeoire de 30 m², des jeux d'eau ludiques à l'extérieur.

Les travaux de démolition devraient intervenir à partir de l'automne et s'achever fin 2018. En fonction de ce calendrier, la piscine communale n'ouvrira donc pas ses portes cet été.

Huit nouvelles structures intercommunales

- **3 musées** : les musées communaux d'Allevard et de Pinsot ainsi que le musée rural associatif de La Combe de Lancy.
- **5 structures enfance/jeunesse** : les multi-accueils « Les bout'chous » et « Les pt'tits lutins », ainsi que le Relais d'Assistants Maternels (RAM) de Crolles ; le Relais d'Assistants Maternels (RAM) d'Allevard ; l'accueil de loisirs de La Terrasse.

[CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE]

GPS vers l'emploi

Le Grésivaudan a lancé GPS vers l'emploi (Grésivaudan Plateformes Services) pour les personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an. Ce nouveau dispositif leur permet, pendant 2 mois, de participer à 7 ateliers thématiques et collectifs (orientation, mobilité, accès à la formation, gestion du stress...) puis de se voir proposer un plan d'action pour un retour à l'emploi. Cette action, organisée à Pontcharra (Maison des Services) et Brignoud (Centre social), pourrait être étendue à d'autres lieux de proximité puis, après un an d'expérimentation, se développer en direction de plus de 1 300 personnes éloignées de l'emploi selon ces critères : chômage depuis plus d'un an, faible niveau de qualification, absence de projet défini, non allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active), bénéficiaires de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et habitant le territoire du Grésivaudan. L'orientation vers ce dispositif se fait par les conseillers de Pôle Emploi, des missions locales, de Cap Emploi ou encore les assistantes sociales.

Contact : 04 79 84 44 94 (association AIDER).



www.le-gresivaudan.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations adoptées au Conseil municipal du 3 mars 2016

• **Administration générale** : Mise en conformité et actualisation des statuts de la CCPG ; Transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Le Grésivaudan ; Constitution de la Commission d'Appel d'Offres.

• **Finances** : Vote des comptes de gestion (Commune, Eau, Assainissement, ZAC et Réseau Chaleur Bois) ; Vote des comptes administratifs (Commune, Eau, Assainissement, ZAC et Réseau Chaleur Bois) ; Affectation des résultats budget Commune et budgets annexes ; DM d'ajustements (Commune et budgets annexes) ; Convention avec le Préfet portant sur les modalités de versement des aides octroyées à la Commune au titre du fonds de soutien aux collectivités ayant souscrits des emprunts structurés à risques ; Demande de subventions aux partenaires 2016.

• **Économie** : Désignation des représentants de la commune à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) ; Conventions de mise à disposition gracieuse de locaux à la Maison des Services et fixation du seuil limite pour la gratuité des photocopies.

• **Vie associative** : Attribution des subventions aux associations.

• **Enfance-jeunesse** : Constitution d'un groupement de commandes entre les communes de Barraux, Saint Maximin et Pontcharra et les CCAS de Barraux et Pontcharra ; Passation d'un marché en appel d'offre ouvert pour le groupement de communes de Barraux, Saint Maximin et Pontcharra et les CCAS de Barraux et Pontcharra.

• **Ressources humaines** : Conventions de mise à disposition de personnel pour le CCAS.

• **Technique/urbanisme** : Créabois : mise à jour de la délibération en faveur du bois ; projet Isère Amont : acquisition de parcelles de la commune de Pontcharra par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) ; Foncier : déclassement du domaine public puis cession d'une emprise (d'environ 100 m²) de la parcelle AO 0363, secteur de la Viscamine, à monsieur Bonnier (entreprise Lite-Boat) ; Foncier : servitude de passage et de réseaux au lieu-dit « Le Plan de Villard Benoit », au profit de monsieur Lacombe (régularisation suite à bornage) ; Foncier : déclassement du domaine public de la totalité de

la parcelle AS 391 puis cession d'une emprise de 82 m² environ (ancien canal) à messieurs Bricalli et Mangano, avec institution d'une servitude non aedificandi ; Délibération donnant avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire hors d'eau par la société Granulats Vicat sur la commune de Barraux ; Convention relative à la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre liée aux travaux d'aménagement du carrefour RD 523 et à l'aménagement de cheminements piétonniers et de bandes cyclables.

Le prochain rendez-vous

Conseil municipal du jeudi 12 mai – 20h



Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site Internet : www.ville-pontcharra.fr

[EXPRESSION POLITIQUE]

Majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

Opposition

Yvette Tosolini est décédée le 14 janvier. Elle a été, aux côtés de Charles Bich, l'artisan de nombreuses réalisations sur notre commune et au niveau intercommunal. Nous renouvelons à sa famille tout notre soutien.

Lors des vœux du maire à la population, nous avons assisté à trente minutes de « règlement de comptes » à charge contre trente ans de développement de Pontcharra.

Or, à quoi assistons-nous depuis 2014 ? Fermeture du musée Bayard, du centre social René Cassin (association bénéficiaire en 2013), de la maison des anciens (permis de construire EHPAD en cours) ; arrêt du programme immobilier et commercial de la Zac du centre-ville ; vente du patrimoine communal.

Où sont les promesses de campagne de la majorité ? Comment alors voter pour des budgets sans projet pour la commune ?

« L'héritage » – connu au moins des élus minoritaires du mandat précédent – ne pourra pas être le seul argument de communication.

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontain(es) à l'adresse : oppositionpontcharra@gmail.com.

Vous pouvez aussi nous joindre :

Joseph Mas (06 37 18 18 19), Jeannine Buch (04 76 71 92 97), Ramon Munoz (06 31 11 30 70), Bruno Mathon (06 72 90 40 67), William Bachelet (06 12 35 36 88), Franck Bernabeu (06 82 81 22 55).

LE PATRIMOINE FONCIER DE LA COMMUNE



Travaux de démolition de Moulin-Vieux, pour préparer l'aménagement d'une nouvelle zone d'activité

La commune possède de nombreux terrains et bâtiments, dont la gestion nécessite une analyse éclairée par deux questionnements. REMPLISSENT-ILS UNE FONCTION UTILE À LA POPULATION ? SONT-ILS EN BON ÉTAT ? Dans tous les cas, la commune peut en tirer parti.

Question à

DAVID AUDEBEAU



ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES ET DE LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE FONCIÈRE ET PATRIMONIALE DE LA COMMUNE

Quelle est votre vision de la gestion des terrains et bâtiments de la commune ?

Ces éléments fonciers et patrimoniaux doivent être analysés à l'aide de deux critères. S'ils sont utiles, la commune doit s'assurer de leur bon état, au besoin en réalisant des travaux, contribuant ainsi à leur mission de service public. Dans le cas contraire, elle peut procéder à leur cession avec, à la clé, de

nouveaux moyens permettant de financer la remise en état du patrimoine utile, ou bien d'avancer dans la réalisation des projets communaux.

La gestion active du patrimoine communal est une composante importante des orientations financières car elle génère des frais de maintenance au quotidien. Elle suppose aussi une vision à moyen et long terme qui nécessite une stratégie claire, d'anticipation des développements urbanistiques et économiques.

Question à

JEAN-PAUL BATARD



ADJOINT CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION, PATRIMOINE, TOURISME, AGRICULTURE, FORÊT

Quel est l'impact du foncier sur l'économie de la commune ?

Dans le cadre de sa politique de revitalisation des activités industrielles, artisanales et commerciales, la municipalité a souhaité conjuguer plusieurs impératifs.

La commune vend différents lots dans le bâtiment de la Viscamine à plusieurs entreprises qui vont participer à la réhabilitation de ces locaux, créer de l'activité et par là même de l'emploi. Une partie

de ces bâtiments sera également dédiée à la création de deux associations d'insertion par le travail. Une autre opération dans le même esprit sera réalisée dans les deux ou trois ans à venir.

Par ailleurs, à travers la Communauté de communes, le site de Moulin-vieux sera transformé en une zone artisanale à l'échéance 2020.

Pour redonner des couleurs au centre-ville, la commune va acquérir diverses friches. Une politique d'aide à la rénovation sera mise en place et des mesures d'incitation à la redynamisation seront prises en direction des locaux commerciaux vacants.



Question à

ÉRIC PORTSCH

ADJOINT CHARGÉ DE L'URBANISME, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, TRAVAUX

Quelle relation existe-t-il entre le foncier communal et l'urbanisme ?

Les communes mènent leur propre stratégie foncière, en gérant un patrimoine foncier et immobilier, afin de garantir la pérennité des aménagements, équipements et services publics, et l'intérêt général. Cette stratégie, qui tient compte de l'ensemble des réglementations en vigueur, ne peut être menée sans vision prospective.

Le futur PLU, en cours d'élaboration, servira de feuille de route pour l'aménagement de Pontcharra pour les deux décennies à venir. Prenant en compte les enjeux globaux et locaux, il permettra de définir la composition urbaine de Pontcharra et d'affirmer les orientations en termes de déplacements, économie, environnement, transition énergétique, mixité sociale, mutation sociétale... pour le bien-vivre intergénérationnel présent et futur de nos administrés.

L'équipe municipale mène bon nombre de réflexions sur le solde de la ZAC et la requalification du centre-ville, sur la Viscamine, sur la promotion et la revitalisation de notre économie locale, sur la cession de biens immobiliers désaffectés ou n'ayant plus trait à l'intérêt général de la commune. Elle saisit des opportunités et fait valoir, au besoin, son droit de préemption. Une politique foncière concertée est ainsi menée, permettant une gestion financière saine et équilibrée en la matière, avec la balance des cessions et acquisitions.



Des aides à la rénovation du centre-ville

PONTCHARRA ANALYSE SES BESOINS SOCIAUX



Se projeter pour mieux anticiper les besoins à venir

À l'automne dernier, la Commune et le CCAS ont procédé à une analyse des besoins sociaux de la population qui relèvent de leurs compétences, notamment celles des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en difficulté. L'équipe municipale dispose ainsi aujourd'hui d'un outil d'aide à la décision qui doit également lui permettre de définir une stratégie de développement social pour les années à venir.

Question à



MONIQUE GERBELLI
ADJOINTE CHARGÉE DE
L'ACTION SOCIALE ET DES
SOLIDARITÉS

Quelle est l'utilité de l'analyse des besoins sociaux ?

L'ABS était, jusqu'à très récemment, une obligation légale. C'est aussi un outil permettant de recueillir un ensemble de données analysées en comparaison avec les chiffres d'autres collectivités : la communauté de communes du Grésivaudan, le département, la région et la France métropolitaine.

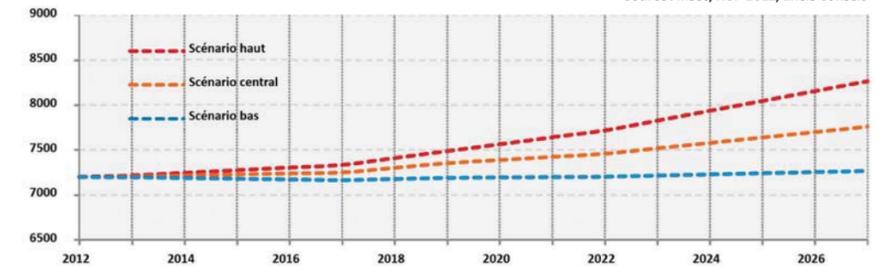
Outre le fait de dresser un portrait de la commune, cela permet de définir les enjeux à venir, dans de nombreux domaines : la population de Pontcharra ; le secteur Petite enfance, Enfance, jeunesse et familles ; le vieillissement et les enjeux de dépendance ; le logement ; l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle ; la lutte contre les exclusions ; la santé et la prévention.

Cette analyse prospective réalisée permettra d'adapter l'action municipale pour répondre au mieux aux besoins sociaux et de santé des habitants. Le Cabinet Eneis Conseil, qui a conduit cette étude, a émis un certain nombre de préconisations, qui seront à étudier et qui seront très utiles lors de la mise en place des moyens nécessaires pour accompagner l'évolution de la population charrapontaine dans les années à venir.

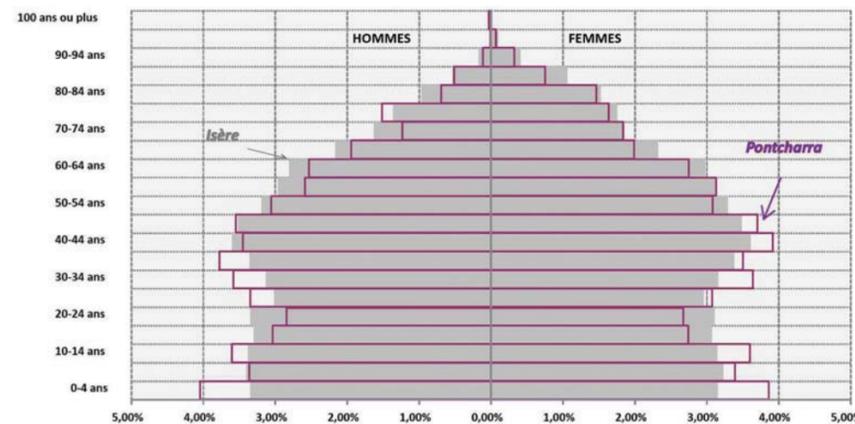
Une « photographie sociale » de la commune

Ce document de synthèse compile les données de l'INSEE et des partenaires habituels de la commune, institutionnels ou associatifs : la Communauté de communes Le Grésivaudan, le Département de l'Isère, la CAF, les associations sociales, l'Union départementale des CCAS... Ont ainsi été sollicités la Mission locale, la CAF, l'association Gaïa, le Secours catholique, l'ADMR...

Evolution du nombre d'habitants au sein de la ville de Pontcharra entre 2012 et 2027 selon trois scénarii d'évolution
Source : Insee, RGP 2012, Eneis Conseil



Structure comparée par âge et sexe de la population Pontcharra et de l'Isère en 2012 - Source : Insee, RGP 2012



L'évolution de la population de Pontcharra

Selon l'Insee, en 2012, la commune de Pontcharra compte 7203 habitants, une population stable après une augmentation régulière depuis 1968. Les chiffres du dernier recensement seront connus l'année prochaine et permettront de fiabiliser les données prospectives. Toutefois, la croissance de la population devrait se poursuivre au cours des 15 prochaines années (malgré une légère baisse entre 2007 et 2012) tout comme le phénomène de vieillissement devrait se prolonger (augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus). Quant à la répartition de la population hommes/femmes, elle est similaire à l'échelle nationale, les femmes représentant 51,2 % de la population contre 48,8 % d'hommes.

LE CONSTAT ET LES ATOUTS

Ils ont été synthétisés et analysés dans le cadre de 6 thématiques.

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE

• Acteurs en présence

Ludothèque, multi-accueil, structure périscolaire.

• Partenaires clefs

LAEP le Cerf-volant de la CCPG, PMI, ADMR, Gaïa, centre de loisir intercommunal, Education nationale, RAM, CAF...

• Chiffres clés 2007-2012

Les familles monoparentales représentant 13 % de l'ensemble, ont augmenté de 1,6 %, tandis que la part de couples avec enfants (48 %) a diminué mais reste plus élevée à Pontcharra que sur les autres échelons (départemental, régional et national)... Celle des familles nombreuses a baissé de 4,1% mais reste supérieure à la moyenne départementale. En 2012, 61,4% des familles avec enfants voient le ou les parents travailler, (moins qu'au niveau départemental ou national). Les femmes de 15 à 64 ans de Pontcharra ont un taux d'activité de 63%, inférieur à la moyenne du Grésivaudan mais supérieur à la moyenne nationale. Le nombre de jeunes enfants (0-5 ans) a très légèrement augmenté (+ 0,5% par an), une augmentation

supérieure aux autres échelons. D'après le scénario central des projections démographiques, la part des 0-5 ans devrait diminuer d'ici 2027.

• Atouts

Pontcharra compte une population jeune et familiale, avec une proportion importante de couples avec enfants. L'offre d'accueil du jeune enfant sur la commune est importante et diversifiée (accueil collectif, régulier et occasionnel ; accueil individuel chez les assistants maternels, micro-crèche) et semble répondre aux besoins quotidiens. L'ouverture d'une toute petite section de maternelle permet de favoriser la scolarisation des enfants de moins de deux ans. La réforme des rythmes scolaires mise en place par la commune permet l'accueil des enfants de 7 h 30 à 18 h 30. Pontcharra bénéficie de la présence de la PMI et de la CAF, ainsi que d'une bonne coordination locale des acteurs intervenant auprès des jeunes enfants, ayant permis la mise en place d'actions de soutien à la parentalité.

VIEILLISSEMENT ET ENJEUX DE LA DÉPENDANCE

• Acteur en présence

CCAS (Référénte personnes âgées, Portage de repas, service de transport, téléalarme, aides...).

• Partenaires clefs

Conseil Départemental, associations, ADMR, centre d'action médico-social.

• Atouts

Le territoire bénéficie d'une offre de services et d'équipement médicaux importante, d'un ratio aidants/aidés positif qui permet de s'appuyer sur la solidarité familiale pour le maintien à domicile. L'offre de structures d'hébergement médicalisé (EHPAD) est en cours de construction. La commune est labellisée Point Info Autonomie et les élus se mobilisent autour de l'animation sociale pour les personnes âgées, en lien avec l'ADMR.



Le rapport de synthèse sera prochainement mis en ligne :
www.ville-pontcharra.fr

MOBILITÉS, HABITAT ET CADRE DE VIE

• Partenaires clefs

Référénte logement (intercommunalité), Bailleurs sociaux, ADIL (Agence départementale d'information sur le logement).

• Atouts

Pontcharra possède un parc social relativement important, avec des bailleurs engagés dans des efforts de réhabilitation, et, d'un autre côté, un nombre de propriétaires important. L'offre de transports en commun est importante et relativement bien utilisée.

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

• Acteur en présence

ALI (Animatrice Locale d'Insertion).

• Partenaires clefs

Pôle emploi, Ohé Prométhée – CAP EMPLOI Isère, Association pour le Développement de l'Emploi et de la Formation (ADEF), Association Aider, Mission Locale.

• Atouts

L'accompagnement à l'emploi se focalise sur les jeunes et les seniors. La commune finance un emploi à mi-temps et assume 32 % du budget de la mission locale. De nombreuses associations sur l'insertion travaillent ensemble et constituent un réseau bien construit.

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS ET COHÉSION SOCIALE

• Partenaires clefs

Secours catholique, Association Équilibre, ADMR, Secours populaire, Assistante sociale de secteur.

• Atouts

Parallèlement aux nombreuses associations et services partenaires présents sur le territoire, il existe une solidarité de voisinage importante facilitant les liens entre les habitants.

SANTÉ ET PRÉVENTION

• Acteurs en présence

Centre de planification Agathe, référente personnes handicapées.

• Partenaires clefs

CPAM, CARSAT, FNATH (Association des accidentés de la vie), CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), Centre d'action médico-social.

• Atouts

La commune bénéficie d'une densité médicale très favorable et du Centre Agathe, qui propose de nombreuses actions partenariales en matière de prévention santé à destination des jeunes. Par ailleurs, elle est engagée dans une action en faveur de la promotion du handicap.

LA PLACE DU CCAS DANS L'ACTION SOCIALE LOCALE

De manière générale, les analyses montrent que la population charrapontaine concernée utilise peu l'ensemble des aides et actions proposées par le CCAS et la Ville, qui sont pourtant importantes.

L'objectif de l'équipe municipale, pour les mois à venir, consistera à renforcer la lisibilité des actions proposées par la commune ou le CCAS, à poursuivre les aides existantes tout en amplifiant l'effort auprès des publics visés pour qu'ils sollicitent ces aides et, plus globalement, à améliorer le « bien-être » social des habitants de Pontcharra.

De même, il semble essentiel d'améliorer la coordination des dispositifs existants et des structures qui les portent.

DES OUVERTURES DE SERVICES

La municipalité a soutenu ou porté de belles initiatives en faveur de la jeunesse, qui ont conduit à des ouvertures de services, comme récemment la très petite section de maternelle, le centre médico-psychologique et le portail famille.

La très petite section de maternelle de Villard-Benoît

Ouverte en septembre 2015, la classe pour enfants à partir de deux ans tient les promesses qui ont prévalu à sa décision d'ouverture, par l'académie de Grenoble.

Question à



JOËLLE FAVRE ENSEIGNANTE

Comment fonctionne la classe ?

La classe a été créée pour prévenir les difficultés et inscrire les enfants dans un parcours de réussite. Elle accueille 24 enfants, dont 14 très petits - tout juste deux ans - et 10 petits. Pour chacun d'eux, nous avons élaboré un projet pédagogique. Ils ont beaucoup de choses à découvrir, avec de nombreux moments ludiques qui rythment leur journée : les coins jeux, la danse, la musique, la peinture, la cour de récréation, ainsi que des moments où l'on raconte des histoires, avec l'association Lire et faire lire... À travers des activités ludiques, ils apprennent à rester assis, à se concentrer sur les activités, à faire du rangement, à se mettre en rang... Les enfants sont contents de venir à l'école, les parents sont rassurés et fiers de les voir s'adapter si bien à la collectivité. Les petits sont très attachés les uns aux autres. Ils apprennent la vie collective, le partage, mais aussi à être autonome pour s'habiller, pour la propreté... Ils sont de niveaux très différents et certains ont déjà beaucoup de repères et d'acquisitions. Ils sont réceptifs à beaucoup de choses et apprennent souvent par imitation. C'est très stimulant. Cette classe est dynamique et très attachante.

Ouverture d'un CMP enfants et adolescents

Deux questions à



ANCA MAYER PÉDOPSYCHIATRE

Pouvez-vous nous présenter le CMP et son fonctionnement ?

Le CMP est un lieu de consultations et de soins ambulatoires pour des patients présentant des troubles relationnels, psychomoteurs, des troubles du comportement et du langage... C'est aussi un lieu d'élaboration et de coordination des prises en charge par une équipe pluridisciplinaire, en lien avec les parents (ou représentants légaux) et les différents partenaires (école, médecins traitants, PMI...).

Nous avons vocation à accueillir un large public d'enfants, de la naissance à 18 ans. Nous recevons tous ceux qui le souhaitent, mais toute consultation doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous.

Nous sommes particulièrement attentives aux demandes concernant les jeunes enfants. Les dépistages et prises en charges précoces permettent souvent de meilleurs pronostics dans de nombreux cas... Pour les adolescents, un temps leur est dédié, notamment le mercredi avec une des psychologues. L'enfant peut bénéficier d'un suivi individuel et/ou de groupe.

Pourquoi avoir choisi Pontcharra ?

Le Pole infanto-juvénile, qui comprend des CMP dans la plupart des secteurs de l'Isère, n'était pas

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h sur RV.
Maison René Cassin - 21, rue Laurent Gayet
Contact : 04 56 58 88 30.

Portail famille

Depuis le 17 mars, le portail famille, nouveau service en ligne mis en place par la commune de Pontcharra, est disponible à l'adresse suivante :

www.espace-citoyens.net/pontcharra

Il est destiné à faciliter vos démarches liées au scolaire, au périscolaire, à la petite enfance :

- gestion de planning des enfants,
- signalement d'absence,
- accès aux factures,
- paiement en ligne sécurisé,
- espace de stockage et d'information,
- menus de la restauration scolaire et du multi-accueil,
- informations sur le fonctionnement des services.

Il fonctionne sur tous les supports numériques : ordinateur, ordinateur portable, tablette, smartphone.

Contact : Service du portail famille, mairie de Pontcharra. Accueil en mairie, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.
Tél. 04 76 97 81 97 (Le matin).

[LYCÉE]

Zoom sur deux projets de la 1^{re} STMG1

La classe de STMG1 a participé à deux projets remarquables, tous deux encadrés par Michèle Larroque et Blandine Meiller, avec la participation complémentaire d'Estelle Labousse pour le second.

Le 1^{er}, sur la base du thème « Liberté d'expression et respect d'autrui », en lien avec l'association Initiadroit et le Ministère de l'Éducation Nationale, a inspiré les élèves qui ont travaillé sur la problématique « Lanceurs d'alerte : transparence ou trahison ? ». Leur parcours les a conduits du 1^{er} prix de l'Académie de Grenoble au 2^e prix national remis par Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale. Bravo !

Le 2^e projet avait pour but la découverte d'un métier et la réalisation d'un film de 3 mn maximum, en lien avec le Canal des Métiers et l'Onisep. Après avoir choisi l'entreprise de glaces italiennes de Monica Belorgey (Crêts-en-Belledonne), les élèves ont entièrement réalisé leur film, du scénario au montage, créant leurs textes et travaillant avec le slameur Bastien Mots Paumés pour la mise en voix. Leur film s'appelle Ice Délit Cious et ils se rendront à Paris le 26 mai pour la cérémonie de remise des prix, présidée par Serge Moati.

Encouragez-les en votant pour eux : <http://www.jefilmelemetierquimeplait.tu/selection-officielle/session-2016.html>
Page Facebook : Ice Délit Cious.



L'importance du jeu



Mouvement et équilibre sur le parcours psychomoteur



Les animatrices des structures communales et intercommunales Liées à l'enfance

La petite semaine de l'enfance

Du 8 au 10 mars, le Coléo a accueilli cette manifestation, organisée par la commune avec le soutien de la CAF, autour de la petite enfance. Les enfants de 0 à 3 ans ont pu découvrir les nombreux ateliers, jeux et parcours utiles à leur développement. Parents et assistantes maternelles, qui les accompagnaient, avaient pour consigne de les laisser se débrouiller seuls, afin de favoriser leur autonomie... Un véritable succès de fréquentation pour ces trois jours ludiques et de rencontre.



Complicité maman-enfant autour du jeu



Une belle fréquentation autour des bacs à semoule



L'expérience de la traversée du tunnel



L'atelier animé par une kinésithérapeute : de nombreux conseils pour s'occuper des bébés encore trop jeunes pour marcher

[COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE]

ARCADE

LE BILAN DES ACTIONS



La filière échalotes menée par une coopérative de femmes : un modèle de développement

Créée il y a 23 ans, Arcade est aujourd'hui une organisation non gouvernementale qui lie Pontcharra, La Rochette, Le Cheylas, Crêts-en-Belledonne et Saint-Maximin à quatre communes du Sud du Mali dans une mission de coopération décentralisée, avec de nombreuses réalisations.

L'assemblée générale du 3 avril

De nombreux membres de l'association, sympathisants et élus locaux ont assisté à l'assemblée générale qui se tenait à Pontcharra. Au programme : le bilan de l'année 2015 et des missions de début 2016, qui avaient pour but d'évaluer les actions, d'accompagner les projets en cours, mais aussi de présenter aux partenaires maliens le nouveau

président d'Arcade, François-Xavier Le Corre. La présentation s'est faite à travers un diaporama photos et des vidéos prises sur le terrain. Les échanges se sont ensuite poursuivis autour d'un apéritif offert par la commune de Pontcharra, puis d'un repas dont les bénéficiaires serviront à cofinancer les actions au Mali.

[ACCESSIBILITÉ]

L'ADAP est en marche



L'agenda d'accessibilité programmée est une obligation légale visant à rendre accessibles tous les établissements recevant du public. Celui de la commune, déposé fin septembre 2015, a été validé par la Préfecture le 11 janvier 2016. La commune a donc pu entamer l'étape suivante en lançant le premier marché public de maîtrise d'œuvre, concernant l'autorisation préalable de travaux sur le patrimoine communal. La démarche est en cours et la société retenue devra constituer un « référentiel accessibilité » qui servira de base, même après la réalisation des travaux, pour garantir une cohérence sur la durée.

La même obligation légale d'accessibilité concerne les établissements privés recevant du public (commerces, cabinets médicaux...). La commission d'accessibilité communale, créée en septembre 2015, est chargée de rendre un avis sur les dossiers d'ADAP déposés par les propriétaires de commerces.

Ce sujet sera abordé lors de la réunion avec les professionnels, le 17 mai (Voir agenda).

Les actions en cours et résultats obtenus

Au Mali

- le projet de filière échalotes avec une coopérative de femmes servant d'exemple pour d'autres coopératives ;
- la gestion exemplaire des éleveurs bovins, qui ont eux-mêmes décidé de verser une taxe sur leurs bénéficiaires aux communes ;
- les infrastructures en eau potable ;
- le travail pédagogique sur l'éducation ;
- l'accompagnement des filières agricoles ;
- les constructions en terre ;
- le suivi des centres de santé, les sensibilisations sur le VIH et les violences sexuelles, etc.
- l'interface de gestion communale, créée et mise en service cette année, en collaboration avec les secrétaires généraux et régisseurs maliens. Cette interface est le fil conducteur du nouveau dossier trisannuel soumis au Ministère des Affaires Étrangères, qui place le suivi et la transparence de gestion au cœur des actions de développement.

En France

L'assemblée générale a aussi permis de faire le point sur les interventions en France, notamment dans les écoles primaires (avec le périscolaire de Pontcharra par exemple), les collèges ou prochainement les bibliothèques.



<http://arcadeactu.canalblog.com>
ou sur
<https://www.facebook.com/arcademali>

[MISSION LOCALE]

Garantie jeune 16-25 ans

Ce nouveau dispositif du Gouvernement concerne les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire avec peu ou pas de diplômes, sans emploi et dont les ressources sont inférieures au RSA. L'objectif est de leur proposer une formation et des stages, assortis d'une aide financière, pour permettre ensuite leur retour à l'emploi.

Contact Mission locale du Grésivaudan : 04 76 08 08 70.



Un printemps de toutes les couleurs



Un printemps où l'on danse, avec l'animation d'Actidanse



L'instant maquillage avec La Ludothèque

Le printemps coloré

Le 2 avril, les habitants ont répondu présent à cette version printanière du Carnaval charpontonain, sous un temps doux et nuageux - mais sans pluie ! - qui a accompagné les festivités... Un moment de fantaisie et de partage réussi, pour cette animation organisée par la Ville, avec le concours des associations et structures participantes.



Concours du plus beau costume, pour symboliser le printemps



Un défilé rythmé par la batucada



Dans le parc Saint-Exupéry, le jeu avec la tyrolienne, réalisation des élus du conseil municipal enfants

[ATHLÉTISME]

LES JEUNES TALENTS DU CAPR



Basé à Pontcharra, le CAPR (Club Athlétique Pontcharra La Rochette) est un club dynamique, performant et plein de promesses. Remarquablement bien encadré, avec l'accompagnement de nombreux bénévoles, il compte plus de 300 adhérents. C'est une véritable pépinière de talents, des plus jeunes aux plus âgés, qui partagent une belle énergie souvent couronnée de succès. Les couleurs du club sont en effet régulièrement présentes sur les podiums régionaux, nationaux, voire internationaux. Voici plusieurs portraits de jeunes sportifs exceptionnels et prometteurs.



L'ÉQUIPE MINIME DE FILLES

MATHILDE DEVILLE,
CLARA PERROT,
MARIOTTE LYONNARD,
GARANCE GIRAUD,
CAMILLE SICURANI,
ELLINA ROCHE ET
AMÉLIE SORARUFF

Ces sept athlètes féminines ont réalisé une superbe saison 2015, avec un titre régional sur le relais 4 x 60 m et une qualification pour deux finales nationales par équipes dans leur catégorie, se classant 19^e au relais 800-200-200-800 m et finissant parmi les 48 meilleurs clubs français au Challenge Equip'Athlé. L'équipe termine à la 23^e place de ce Championnat de France, montrant une fois de plus la qualité de formation de l'école d'athlétisme du CAPR.



THOMAS PADRIN

né en 1996
SPÉCIALITÉ :
400 M HAIES
(54"18).

Sportif de haut niveau

Titre décerné par Le Ministère de La Ville, de La Jeunesse et des Sports.

Natif de La Rochette, Thomas Padrin est un pur produit du CAPR. Ayant débuté l'athlétisme en 2005 dans la catégorie Poussins, il a progressivement gravi les échelons avec une première qualification aux Championnats de France en 2013 sur 400 m haies, alors qu'il était Cadet 2^e année. Deux ans plus tard, alors dans la catégorie Junior, il crée la surprise en terminant 3^e du Championnat de France, pulvérisant par la même occasion son record personnel (54"18).

ERWANN LE SCOUARNEC



né en 1997
SPÉCIALITÉ :
1 500 M (3'55"38).

Ancien footballeur, Erwan débute l'athlétisme au club en 2011. Très vite, on lui découvre des qualités pour les épreuves d'endurance et plus précisément le demi-fond. En 2014, il termine 6^e de la finale des Championnats de France Cadets (1 500 m). Devenu junior 1^{re} année en 2015, il se classe 12^e et 8^e en finale des Championnats de France (1 500 m). Parti étudier aux États-Unis en août 2015, il reviendra cet été en France sous les couleurs du CAPR pour défendre ses chances au niveau national.



GARANCE GIRAUD

née en 2000
SPÉCIALITÉ :
HAIES.

Ayant intégré l'école d'athlétisme du CAPR à l'âge de 10 ans, Garance remporte la Finale Rhône-Alpes/Auvergne des Pointes de Couleurs sur Triathlon en 2014. Progressant régulièrement, elle côtoie le meilleur niveau français de la catégorie Minimes, et se qualifie pour la Finale Nationale des Pointes d'Or. Athlète complète, elle détient en 2015 la 5^e performance française minime sur 80 m haies (11"85) et la 10^e performance française à l'Heptathlon. Elle est également championne régionale du saut en longueur minimes filles.

[CRÉATIONS GRAPHIQUES]



La grande lessive

Le 24 mars, l'association Dynamots a invité un large public, de tous horizons et tous âges, à exposer des œuvres de format A4 épinglées sur des cordes à linge disposées en de nombreux points de la commune, dans le cadre de « La Grande lessive ». Cet événement, créé en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, a eu lieu simultanément dans de nombreux endroits du globe avec pour but la création collective d'une œuvre artistique internationale et éphémère. Chacun était invité à s'exprimer, à partir du thème « Faire bouger les lignes ». À Pontcharra, l'événement était proposé à toute la population, mais ce sont surtout les structures liées à l'enfance et à la jeunesse qui se sont prêtées au jeu.

Dans chacun des lieux choisis, l'exposition des œuvres graphiques a ajouté une touche de gaieté à cette journée qui s'est déroulée sous un soleil printanier.

Contact : gldynamots38@gmail.com

[PATRIMOINE]

L'association PLA



Question à

MICHEL LADOUX
PRÉSIDENT DE
L'ASSOCIATION

**Pouvez-vous nous
présenter votre
association ?**

Notre association existe depuis 2009. Nous l'avons appelée PLA en hommage au train à vapeur de la ligne « Pontcharra-La Rochette-Allevard », créée en 1895. Entre ces trois communes, il a transporté des voyageurs jusqu'en 1932 et des marchandises jusqu'en

1947. Après cela, la ligne s'est réduite à la section La Rochette-Pontcharra, transformée en voie normale, et a fonctionné jusqu'en 1988. C'est le sujet du livre* que nous venons de publier (Histoire du petit train PLA Pontcharra - La Rochette - Allevard). Le tome 2, en préparation, sera disponible fin 2016. Nous partageons d'ailleurs nos locaux avec le Grésivaudan Vapeur Club, qui a reconstitué un circuit ferroviaire avec un mini train, près de la gare, et qui organise une fois par mois une journée portes ouvertes.

Tous les trois mois, nous publions un journal qui s'appelle « Le PLA », auquel contribuent une

[SUBVENTIONS MUNICIPALES]

Question à



EMMANUEL GAUDIN

ADJOINT CHARGÉ
DE L'ANIMATION
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

**Comment ont été attribuées
les subventions ?**

L'ensemble des subventions 2016 a été voté le 3 mars pour un montant total de 53 800 €. En dépit de la baisse des dotations de l'État et malgré un budget de plus en plus contraint, l'équipe municipale avait annoncé, en septembre dernier, son souhait d'augmenter de 15 % l'enveloppe des subventions attribuées aux associations sportives et culturelles de la ville. Cette décision témoigne d'une volonté forte, en ces temps d'importantes contraintes budgétaires, de continuer à défendre et soutenir les projets associatifs locaux.

Ces subventions sont définies selon des critères objectifs qui valorisent notamment le nombre d'adhérents charrapontains et l'implication des associations dans la vie communale. Hormis ces aides au fonctionnement, la commune a attribué des subventions exceptionnelles. Celles-ci, non versées tous les ans, concernent uniquement les projets spécifiques et d'ampleur en partenariat étroit avec la mairie. Cette année, elles concernent les événements suivants : le festival Who Got The Flower ? (Espace Hip Hop), le cross Bayard (CAPR) et le tournoi ELA (ASG).

+ 15 %

**AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE
GLOBALE DES SUBVENTIONS
COMMUNALES
aux associations culturelles
et sportives**

douzaine de rédacteurs qui se réunissent une fois par mois et n'hésitent pas à faire de nombreuses recherches en archives. Les lecteurs peuvent y trouver des articles concernant l'histoire de notre région, son patrimoine et sa nature. Il est gratuit, distribué à 160 abonnés et mis à disposition du public, dans de nombreux points de dépôt des communes du secteur : offices de tourisme, mairies, commerces, salles d'attente.

* Points de dépôt à Pontcharra : office de tourisme du Grésivaudan, papeterie Alpha.

Contact : journalpla@yahoo.com

[FESTIVAL DE DANSE HIP-HOP]

WHO GOT THE FLOWER ?!

Question à

**GEOFFROY DUROCHAT**

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ESPACE HIP HOP, ORGANISATEUR DU FESTIVAL HIP HOP WGTf,

MEMBRE DE NEXTAPE

Pouvez-vous nous présenter le festival ?

Il a été créé en 2014 par l'association Espace Hip-Hop, qui rassemble une équipe de jeunes de la vallée du Grésivaudan, très actifs dans le milieu de la danse et qui a donné naissance au groupe de danse Nextape en 2010. Le festival est organisé en partenariat avec l'association Gaïa. Il est entièrement soutenu par la commune, Le Grésivaudan, le Département et la Région. Au fil des années, il a su mettre en avant le meilleur de la culture hip-hop en direction d'un large public. Il s'est grandement développé et propose désormais un battle de danse de classe internationale, une soirée de spectacles avec une compagnie professionnelle, des stages, et une exposition de street art. Mais le *Who Got The Flower ?!* c'est avant tout un lieu de convivialité, de découverte et d'ouverture entre différentes disciplines artistiques où respect et tolérance sont les maîtres mots.



3^e ÉDITION
22, 23 & 24
AVRIL 2016

d'info
www.wgtf.fr

**Le programme**

- Du mercredi 20 avril au vendredi 22 avril 14 h - 19 h : Exposition Street Art au Coléo *Gratuit*
- Vendredi 22 avril - 20 h : Spectacle de danse hip hop au Coléo (Compagnie Amala Dianor) - 15 € (adulte) / 13 € (enfant - 14 ans)
- Samedi 23 avril : 13 h : Jam & Chill au Coléo et au parc St-Exupéry Moment de rencontre et de détente avec terrain de volley, barbecue... *Gratuit après-midi : Workshops Stages pour tous niveaux* avec le Hollandais Menno et l'Américain Dyzee, deux breakdancers de renommée internationale.
20 h nouveauté de l'édition 2016 : The Colab au Coléo (Compétition où des musiciens jouent en live pour les danseurs qui improvisent devant le public round après round + Soirée dansante) 12 € (adulte) / 9 € (enfant - 14 ans)
- Dimanche 24 avril - 12 h 30 - 18 h 30 : Journée des Battles au Coléo (Compétition internationale de Breakdance avec des équipes venant de toute l'Europe) - Prix unique 7 €

Deux formules complètes

Pass 2 jours Ven/Sam : 25 €, 20 € (-14 ans)
Pass 3 jours : 30 €, 26 € (-14 ans)

**LES 150 ANS DE L'HARMONIE**

2016 marque la 150^e année d'existence de l'harmonie Les Enfants de Bayard... Un événement que l'association a décidé de fêter joyeusement en invitant un large public aux différents temps forts de cette année musicale très dense et diversifiée.

Questions à

**MURIEL BŒUF-TARDY**
PRÉSIDENTE DE L'HARMONIE**Quel est le secret de l'harmonie pour franchir l'épreuve des années ?**

Tout au long de ces 150 ans, l'harmonie a été portée par des passionnés de musique. Ce sont, pour la plupart, des amateurs qui se retrouvent toutes les semaines pour « monter un programme » afin de proposer de beaux concerts au public. De 12 à 70 ans, chacun trouve aisément sa place au sein de cet orchestre. Certains se concentrent sur la pratique musicale alors que d'autres, bénévoles, font également « tourner » cette grosse association, ne ménageant ni leur temps, ni leurs efforts. La plupart d'entre eux sont entrés dans l'harmonie durant les années collège/lycée, et se sont éloignés durant leurs études supérieures avant de revenir dès qu'ils en ont eu l'occasion, sensibles à l'appel de la musique ! Tant qu'il y aura des passionnés et des bénévoles, l'harmonie continuera à se promener sur son chemin parsemé d'arpèges, de croches, de noires, de triolets afin de présenter à un public toujours nombreux de belles soirées musicales.

**THIERRY GAGNEUX**
DIRECTEUR DE L'HARMONIE ET DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**En quoi l'harmonie est-elle impliquée dans la vie locale ?**

L'harmonie est devenue « incontournable ». Elle anime bon nombre de manifestations de la commune : 8 Mai, 11 Novembre, Fête de la Rosière, marché de Noël, 14 Juillet... Elle donne deux grands concerts par an au Coléo et porte les couleurs locales un peu partout, lors de concerts hors les murs, ou en invitant des personnalités du monde de la musique. Elle vit au côté de l'École de Musique Municipale avec qui, de par son histoire, elle entretient des liens très étroits et indissociables. Elle tisse des liens avec les associations locales comme Les Petits Rats, les chorales (Consonance, Vocella) ou des structures municipales comme le Coléo qui l'intègre assez régulièrement dans la programmation officielle, avec de grands noms de la comédie, du théâtre ou de la musique... En novembre, elle est au côté de la communauté chrétienne pour la messe de Sainte-Cécile. Elle est aussi présente dans les communes voisines à l'occasion de cérémonies ou de concerts. La renommée de l'harmonie n'est plus à faire. Forte de ses 75 musiciens, elle propose des programmes de concert variés afin que chaque auditeur puisse apprécier la musique.

« Souvenirs Souvenirs »

Le concert-anniversaire, donné au Coléo le 30 janvier, a ouvert cette année marquante dans l'existence de l'harmonie. Parmi le public, des familles, des amis, d'anciens bénévoles et d'anciens musiciens de l'harmonie, ainsi que de nombreux amateurs qui se sont arraché les places. De nombreux petits orchestres ont retracé l'histoire de l'harmonie : une batterie-fanfare, un orchestre alsacien, les Tambours Grognards, l'orchestre des jeunes, l'orchestre de bal, l'orchestre junior. Puis ces formations ont laissé la place à l'harmonie au grand complet pour interpréter les morceaux-clés qui ont jalonné son histoire, provoquant émotions et applaudissements du public. L'harmonie avait également invité les Petits rats de Pontcharra ainsi qu'une chorale d'un jour pour ce premier concert des 150 ans. L'ensemble de ces prestations a ému le public, qui n'a pas ménagé ses ovations en retour. Assistant à l'événement, Christophe Borg, maire de Pontcharra, a souhaité un bel anniversaire à l'harmonie. Il a salué l'implication des Enfants de Bayard dans l'animation de notre ville.

LE CALENDRIER 2016

Après le concert inaugural Souvenirs-Souvenirs le 30 janvier, puis le concert de Printemps, le 19 mars, cette année de célébration des 150 ans se développera avec la suite du programme :

- **8 mai** : Participation à la cérémonie de commémoration
- **28 mai** : « De la musique avant toute chose ! » Co-organisation du concert – Saison 2015/2016 du Coléo
Avec des invités prestigieux : Frédéric Mellardi, Nancy Rotta, les Great Britain Revisited et Bernard Bruel
- **18 juin** : « L'école fête la musique » Participation à la journée musicale de l'école de musique
- **2 juillet** : Animation musicale pendant les festivités de la Rosière
- **14 juillet** : Participation aux festivités
- **18 septembre** : Festival de Musique avec 6 harmonies qui se produiront dans Pontcharra et sur les lieux historiques avoisinants pour une belle journée musicale
- **11 novembre** : Participation à la cérémonie de commémoration
- **27 novembre** : Messe de Sainte-Cécile
- **17 décembre** : Concert de Noël, où des peintres seront invités afin d'être inspirés par la musique.

Au printemps, un grand concours pour les enfants des écoles primaires : « Dessine-moi un orchestre d'harmonie » et l'exposition « Le petit musée de l'harmonie » à la médiathèque.

d'info

Sur le site <http://siteheb.free.fr/heb/>
et sur facebook Heb Harmonie

COLÉO : ÉMOTIONS ET RENCONTRES



Le Coléo : un lieu pour découvrir le spectacle vivant

Les spectacles du dernier trimestre

Ils ont su imprégner le public de beaux moments et de belles images.

• **Celles de Tierra efimera** sont encore présentes dans l'esprit des jeunes enfants qui ont assisté au spectacle. Avec cinq représentations en deux jours, les artistes du Collectif Terron ont réussi à enchanter leur public, conquis par ce théâtre visuel qui combine jeux d'ombres et de terre projetées sur écran. Ils ont composé une atmosphère tout en douceur, mêlant humour et poésie, offrant au regard la beauté du geste créateur. De nombreux soubres d'émerveillement ont ponctué chacun des tableaux éphémères qui se sont tour à tour effacés pour laisser la place au suivant... L'univers de cette création instantanée, doublé d'une ambiance sonore primitive et souvent cocasse, a véritablement charmé les jeunes enfants qui ont également pu, en fin de spectacle, découvrir l'envers du décor, avec les explications des artistes.



Tierra efimera : un spectacle très apprécié des petits comme des grands

• **Dans un autre genre**, les musiciens de Lalala Napoli ont entraîné le public, au son de la musique napolitaine revisitée, dans une ambiance festive résonnant comme une véritable invitation au voyage.

• **Le slam et la poésie** ont également investi le théâtre avec *Au secours, j'veis tous mourir*, le concert de Bastien Mots Paumés et Roberto Negro. À la suite de la représentation scolaire, un groupe de lycéens a présenté aux 400 autres élèves présents le fruit de leur travail, grâce au partenariat entre le lycée Pierre du Terrail, la médiathèque de Pontcharra et la Maison de la poésie de Grenoble, qui a permis à plusieurs classes du lycée de Pontcharra de découvrir l'univers du slam, d'écrire pour enfin slamer à leur tour. Une vraie réussite !

Des spectacles, mais aussi...

• un soutien à la création :

la commune manifeste son soutien aux compagnies de spectacle vivant par la mise à disposition régulière du Coléo pour la création de spectacles. L'équipe du théâtre a accueilli ainsi en résidence la compagnie Artiflette de Barraux au mois d'avril pour leur permettre de préparer leur nouvelle création.

• des rencontres avec les artistes :

les spectateurs ont apprécié au fil de la saison les « bords de scène ». À la suite des représentations, ils ont ainsi pu échanger avec les artistes autour de la mise en scène, des métiers du spectacle vivant...

[ÉCOLE DE MUSIQUE]

UNE BELLE AUDITION DE PRINTEMPS

Le 25 mars, l'audition de l'École de musique municipale a réuni parents et amateurs autour des élèves dans un Coléo bien rempli. Ce public, attentif et enthousiaste, a applaudi les prestations des 90 enfants musiciens qui se sont succédé sur scène.

Les saxophonistes, flûtistes, trombonistes, hautboïstes, clarinettes, percussionnistes, trompettistes, cornistes, tubistes et chanteurs étaient encadrés par 7 de leurs professeurs et soutenus par l'association de parents d'élèves Pontch'Musique.



Ils ont assuré une jolie première partie, très diversifiée, avant de céder la place à l'ensemble Micromégas, composé d'une vingtaine de musiciens amateurs de haute volée, qui a fait très forte impression sur le public. Le programme de cet ensemble de jazz grenoblois a repris les standards classiques, parcourant également les différentes périodes de l'évolution du jazz et de l'improvisation. Le dernier mot a été laissé à la musique, laissant chacun quitter la salle en gardant en mémoire l'éclat de l'ultime morceau...



VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

AVRIL

DU VENDREDI 22 AU DIMANCHE 24

Festival hip-hop « Who got the flower !? » organisé par Espace hip-hop (programme page 18)

DIMANCHE 24

Journée nationale du souvenir de la Déportation 11 h Monument aux morts

Grand prix de la municipalité Souvenir René Pironon, organisé par l'UCP

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 **Spectacle Actidanse "En scène"** proposé par ses plus grands élèves, sur des extraits de comédies musicales. 20 h 30 Le Coléo

SAMEDI 30

Marché aux plants organisé par l'association Crayon Jaune École Villard-Noir de 9 h à 13 h

MAI

DIMANCHE 8

Cérémonie de la victoire de 1945 11 h Monument aux morts

JEUDI 12

Conseil municipal - 20 h

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

Tournoi de football ELA organisé par l'ASG toute la journée Île Fribaud

MARDI 17

Rencontre organisée par la mairie à destination des commerçants, artisans et entreprises 19 h 30 Cinéma Jean Renoir

SAMEDI 21

CAPR Finale interrégionale honneur toute la journée Île Fribaud

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

Salon Arts et terroir organisé par l'Office de tourisme Le Coléo

DIMANCHE 22

70 ans du Secours Catholique toute la journée Parc Saint Exupéry

Vide-greniers du Sou des Écoles de 9 h à 17 h École César Terrier

MARDI 24

Forum de la création d'entreprise organisé par Pôle-emploi 9 h Le Coléo

VENDREDI 27

Journée Nationale de la Résistance 11 h Monument aux morts

SAMEDI 28

Cross départemental Benjamin/Minime CAPR toute la journée Île Fribaud

Concert de l'Harmonie Les Enfants de Bayard "De la musique avant toute chose !" 20 h 30 Le Coléo (voir ci-contre)

JUIN

MERCREDI 1^{ER}

Anniversaire à Pontcharra des 15 ans de Lire et Faire Lire École élémentaire Villard-Benoît

SAMEDI 4

Cérémonie en mémoire des anciens Résistants du Haut-Grésivaudan 17 h Rue des Martyrs de la Résistance (Grignon) et place Paul Guillon

MERCREDI 8

Meeting USEP 8 h 30 Île Fribaud (En cas de pluie, report au mercredi 15)

Réunion publique : Présentation du diagnostic et des enjeux du PLU 20 h Le Coléo

SAMEDI 11

Journée Handisport CAPR toute la journée Stade de l'Île Fribaud

DIMANCHE 12 JUIN

Vide-greniers des sapeurs-pompiers de Pontcharra Île Fribaud

MARDI 14 ET JEUDI 16

Spectacle des élèves en option théâtre du collège Marcel Chêne Mardi 20 h 30 et jeudi 19 h Le Coléo

SAMEDI 18

Commémoration de l'Appel du général de Gaulle 18 h Monument aux morts

Fête de l'école de musique (voir dernière page)

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19

Spectacle Actidance 20 h 30 le samedi, 16 h le dimanche Le Coléo

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26

Gala de danse Les Petits Rats 20 h le samedi, 15 h le dimanche Le Coléo

Festivités de l'été

JUILLET

VENDREDI 1^{ER}, SAMEDI 2 & DIMANCHE 3

Festivités de la Rosière

- Vendredi 1^{er}

Tournoi de pétanque en soirée

- Samedi 2

Vogue, braderie des commerçants - journée

Jeux et animations - après-midi, parc St-Exupéry et école César Terrier (haut)

Couronnement de La Rosière puis **Soirée festive** - parc St-Exupéry

- Dimanche 3

Messe - 10 h 30

Course de La Rosière - départ 10 h30 Île Fribaud

Vogue - journée

Jeux et animations - après-midi, parc St-Exupéry et école César Terrier (haut)

Plus de détails dans le programme à paraître début juin

MERCREDI 13

Bal des pompiers

JEUDI 14

Fête nationale - 10 h 30 Parc St-Exupéry

MERCREDI 20

Jeux - animés par la ludothèque - après-midi parc St-Exupéry

Cinétoile "Le Petit Prince" - organisé par le Conseil municipal enfants en soirée parc St-Exupéry



SAMEDI 28
MAI | 20 H 30
DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE !
CONCERT DE L'HARMONIE LES ENFANTS DE BAYARD ET INVITÉS PRESTIGIEUX

+ d'info

Retrouvez l'agenda sur le site internet de la ville :
www.ville-pontcharra.fr

Contact billetterie Office de tourisme :
04 76 97 68 08